

REFERENCE: SCA/2/18 (11)

Le Président du Comité du Conseil de sécurité faisant suite aux résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant l'EIL (Daech), Al-Qaida et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés présente ses compliments aux représentants permanents des États Membres et aux observateurs permanents des États non membres auprès de l'Organisation des Nations Unies et souhaite les informer de ce qui suit :

Le 29 mars 2018, le Comité a approuvé **l'inscription de l'entrée** ci-après sur sa Liste des individus et entités faisant l'objet de sanctions – gel des avoirs, interdiction de voyager et embargo sur les armes – conformément au paragraphe 1 de la résolution 2368 (2017) du Conseil de sécurité adoptée en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

**B. Entités et autres groupes**

**QDe.158 Nom:** KHATIBA IMAM AL-BUKHARI (KIB)

**Autre(s) nom(s) connu(s):** Khataib al-Imam al-Bukhari **Précédemment connu(e) sous le nom de:** n.d. **Adresse: a)** région de la frontière pakistano-afghane (adresse précédente) **b)** Khan-Shaykhun, République arabe syrienne (à 53 km au sud d'Idlib, adresse en mars 2018) **c)** Idlib, Alep et Khama, République arabe syrienne (zone d'opérations) **Date d'inscription:** 29 mars 2018 **Renseignements divers:** Associé au Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137). A perpétré des attentats terroristes en République arabe syrienne. Depuis 2016, le groupe s'est redéployé dans le nord de l'Afghanistan afin d'organiser des attentats visant des pays d'Asie centrale. Notice spéciale INTERPOL-Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies : <https://www.interpol.int/en/notice/search/un/XXXXX> (cliquer ici).

Les noms des personnes et entités inscrites sur la Liste relative aux sanctions contre l'EIL (Daech) et Al-Qaida en application d'une décision du Comité sont publiés sous la rubrique « Communiqués de presse » du site Web du Comité :

<https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/press-releases>.

Pour obtenir une version mise à jour de la Liste des individus et entités associés à l'EIIL (Daech) et Al-Qaida, faisant l'objet des sanctions, les États Membres sont encouragés à consulter régulièrement le site Web à l'adresse suivante : [https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/aq\\_sanctions\\_list](https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/1267/aq_sanctions_list). Cette Liste est disponible en format HTML, PDF et XML et est actualisée régulièrement compte tenu des informations communiquées par les États Membres et les organisations internationales et régionales.

La Liste récapitulative du Conseil de sécurité des Nations Unies est mise à jour suivant toutes les modifications apportées à la Liste des sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida. Une version actualisée de la Liste récapitulative est disponible à l'adresse suivante : <https://www.un.org/sc/suborg/fr/sanctions/un-sc-consolidated-list>.

Conformément au paragraphe 19 de la résolution 1526 (2004), le Secrétariat envoie automatiquement les mises à jour de la liste relative aux sanctions contre l'EIIL (Daech) et Al-Qaida aux États, organisations régionales et sous-régionales par courriel peu après les avoir affichées sur le site Web du Comité. Les États Membres sont invités à communiquer toute information nouvelle ou mise à jour à ce sujet au Secrétariat par courriel à l'adresse suivante : [SC-1267-Committee@un.org](mailto:SC-1267-Committee@un.org) ou télécopie : (+1) 212-963-1300/ (+1) 212-963-3778. Le Comité encourage tous les États à permettre de procéder aux mises à jour à partir d'un courriel, image écran ou affichage sur le Web.

Le 29 mars 2018

## Résumé des motifs

### **QDe.158 Khatiba Imam al-Bukhari (KIB)**

*Date de publication du résumé sur le site Web du Comité : 29 mars 2018*

Khatiba Imam al-Bukhari (KIB) a été inscrit sur la Liste le 29 mars 2018, en application des dispositions des paragraphes 2 et 4 de la résolution 2368 (2017) comme associé à l'EIIL ou à Al-Qaida pour avoir concouru à financer, organiser, faciliter, préparer ou exécuter des actes ou activités du Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe.137), en association avec ce groupe, sous son nom, pour son compte ou pour le soutenir et pour avoir recruté pour le compte de ce groupe ou soutenu de toute autre manière des actes qu'il a commis ou des activités auxquelles il se livre et d'autres actes ou activités indiquant une association avec ce groupe.

*Renseignements complémentaires :*

Khatiba Imam Al-Boukhari (KIB) a été créée en 2011 dans la région de la frontière pakistano-afghane par des combattants dissidents du Mouvement islamique d'Ouzbékistan (QDe.010). Depuis mars 2015, le groupe collabore activement avec Jabhat el-Nosra, inscrit sur la Liste sous le nom de Front el-Nosra pour le peuple du Levant (QDe. 137) et les groupes armés qui lui ont succédé. En mars 2018, KIB est basé à Khan-Shaykhun (à 53 km au sud d'Idlib en République arabe syrienne et sa zone d'opérations comprend les provinces syriennes d'Edleb, Alep et Khama.

KIB commande jusqu'à 500 combattants terroristes étrangers, dont la plupart sont des ressortissants d'Ouzbékistan, du Kirghizistan et de la Fédération de Russie, notamment des Russes originaires de la région du Caucase du nord. KIB a mené des activités de recrutement ciblant principalement des Ouzbeks, notamment par l'intermédiaire des réseaux sociaux.

Avec le soutien du Front el-Nosra, les combattants de KIB ont perpétré des attentats terroristes visant des installations militaires et civiles en République arabe syrienne. Même si KIB s'efforce d'éviter les affrontements directs avec les forces gouvernementales syriennes, il enlève aussi des civils. L'arsenal de KIB comprend des lance-roquettes multiples de type Grad, des systèmes de missiles antichars et de véhicules équipés de pièces d'artillerie lourde.

Les dirigeants de KIB considèrent l'Afghanistan comme une nouvelle base d'appui à partir de laquelle organiser des attaques contre des pays d'Asie centrale voisins. Depuis 2016, les combattants de KIB qui se trouvaient auparavant en République arabe syrienne se sont redéployés au nord de l'Afghanistan en vue d'installer des camps d'entraînement spéciaux de terroristes et d'organiser la formation des nouvelles recrues.

*Personnes et entités inscrites sur la Liste et ayant un lien avec l'entité susvisée :*

Islamic Movement of Uzbekistan (QDe.010), inscrite le 6 octobre 2001

Al-Nusrah Front for the People of the Levant (QDe.137), inscrite le 14 mai 2014